

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 mai 2016

6<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2016-5-6-5

**Service instructeur**  
DEVI - Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES**

Résumé : Le présent rapport propose la répartition des crédits de fonctionnement et d'investissement entre diverses associations et syndicats mixtes dans le cadre du programme de soutien à la vie associative et aux collectivités. Ces propositions d'attribution de subventions ont été préparées conformément aux crédits prévus dans le cadre du BP 2016 et ont obtenu un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, réunie le 24 mars 2016. Le montant des subventions proposé pour le soutien à la vie associative et aux collectivités s'élève à 47 530 €.

Dans le cadre du BP 2016 relatif à l'environnement naturel, une AP de 85 000€ a été proposée ainsi que des crédits de paiement de 365 000 € en investissement, de 2 763 080 € en fonctionnement et de 9 450 000 € en recettes de fonctionnement.

Conformément à la réglementation en vigueur (décret n°2001-495 du 6 juin 2001), une convention est établie pour toutes les associations bénéficiant de subventions supérieures, égales ou proches de 23 000 €. En l'occurrence, les conventions triennales votées et signées en 2014, restent valides jusqu'en 2016 et couvrent l'année budgétaire. Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour attribuer ces crédits aux différents bénéficiaires.

➤ Saumon-Rhin

L'association poursuit ses actions en faveur du retour du saumon atlantique et des autres grands poissons migrateurs avec l'aide de notre collectivité dans le cadre d'une convention triennale 2014-2016. Le volet pédagogique des activités de cette association a été traité dans une précédente note relative au programme d'éducation à l'environnement. La présente demande concerne les autres volets de l'activité associative : alevinages, suivi des populations, pêches de contrôle, suivi des ouvrages hydrauliques et des passes attenantes,... Pour l'ensemble de ces actions, il vous est proposé une aide au fonctionnement de 27 160 €, soit une baisse de 30% par rapport à 2015. La convention afférente est déjà signée et couvre la période 2014-2016.

➤ Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Le volet pédagogique des activités de cette association a été traité dans une précédente note relative au programme d'éducation à l'environnement. La présente demande concerne les autres activités définies par notre convention triennale, notamment les inventaires et expertises sur les propriétés départementales, les ENS et dans le cadre de l'inventaire des zones humides / transport des oiseaux blessés / actions en faveur des espèces menacées... Pour l'ensemble de ces actions, il vous est proposé une aide au fonctionnement de 20 370 €, soit une baisse de 30% par rapport à 2015. La convention afférente est déjà signée et couvre la période 2014-2016.

Ces propositions d'attribution de subventions de fonctionnement ont été préparées conformément aux crédits prévus dans le cadre du BP 2016.

Ces montants seront prélevés sur le Programme C732 Chapitre 65 fonction 738 nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



---

Eric STRAUMANN